

Modèles habilitations

- Mail d'information de disponibilité de l'habilitation sur le portail stagiaire

mail envoi habilitation signée N2 (régio...)

Général | Mail d'accompagnement | Destinataires | Documents (en PJ) |

Sujet: Habilitation à former dans le cadre du plan Valeurs de la République et laïcité

Message: [dropdown] [dropdown]

Bonjour {{PARTICIPANT_CIVILITEPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT_PRENOMPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT_NOMPARTICIPANT}}

Nous avons le plaisir de vous informer que **vo**tre habilitation à animer des formations dans le cadre du plan nation formation Valeurs de la République et laïcité (VRL), est désormais disponible sur votre portail VRL à la rubrique compte > Inscriptions.

Cette habilitation a une durée de validité de 3 ans.

A l'issue de cette période, cette habilitation pourra être renouvelée au regard du respect des engagements que vous avez signant la charte des formateurs de formateurs VRL, notamment :

- l'animation d'au moins une formation d'acteurs de terrain (niveau 3) chaque année ;
- à vous tenir informé(e) de l'actualisation des ressources pédagogiques et à participer aux temps d'animation du régional des formateurs habilités

Pourront également être examinés les résultats des évaluations renseignées par les stagiaires à l'issue des formations que aurez animées.

Cette habilitation pourra par ailleurs être retirée par les services de l'Etat compétents avant la fin de la période d'habilitati de constatation d'un manquement grave à la charte des formateurs du plan national de formation VRL.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous invitons à **prendre rapidement contact avec le référent régional VRL de v région d'exercice** {{SESSION_RESPONSABLE_CIVILITE}} {{SESSION_RESPONSABLE_PRENOM}} {{SESSION_RESPONSABLE_NOM}} {{SESSION_RESPONSABLE_MAIL}}

Nous vous souhaitons d'excellentes formations !

Bien cordialement,

{{SESSION_REGION_CHAMP_PERSONNALISE1}}
{{SESSION_REGION_CHAMP_PERSONNALISE2}}
{{SESSION_REGION_CHAMP_PERSONNALISE3}}
{{SESSION_REGION_CHAMP_PERSONNALISE4}}
{{SESSION_REGION_LOGO}}

- Sans réserve avec dates d'habilitation

{{SESSION_REGION_LOGO}}



Habilitation à animer des formations dans le cadre du plan national de formation Valeurs de la République et laïcité

{{PARTICIPANT_CIVILITEPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT_PRENOMPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT_NOMPARTICIPANT}} a suivi la formation de formateurs Valeurs de la République et laïcité (VRL) des {{SESSION_DATESEDEROULEMENTS_TEXTE}}.

Nous attestons que {{PARTICIPANT_CIVILITEPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT_PRENOMPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT_NOMPARTICIPANT}} est habilité.e à animer des sessions de formation Valeurs de la République et laïcité sur la base du kit pédagogique qui lui a été remis et dans le respect de la charte des formateurs qu'il ou elle a signée.

Cette habilitation a une durée de validité de 3 ans, soit du {{CERTIFICAT_DATEDEBUT}} au {{CERTIFICAT_DATEFIN}}. A l'issue de cette période, cette habilitation pourra être renouvelée au regard du respect de la charte des formateurs du plan national de formation VRL. Cette habilitation pourra par ailleurs être abrogée par les services de l'Etat compétents avant la fin de la période d'habilitation, en cas de constatation d'un manquement grave à cette charte.

Le

- Sans réserve sans date d’habilitation (valable à date de signature du document)

{{SESSION_REGION_LOGO}}



Habilitation à animer des formations dans le cadre du plan national de formation *Valeurs de la République et laïcité*

{{PARTICIPANT_CIVILITEPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT_PRENOMPARTICIPANT}}
{{PARTICIPANT_NOMPARTICIPANT}} a suivi la formation de formateurs Valeurs de la République et laïcité (VRL) des {{SESSION_DATESDEROULEMENTS_TEXTE}}.

Nous attestons que {{PARTICIPANT_CIVILITEPARTICIPANT}}
{{PARTICIPANT_PRENOMPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT_NOMPARTICIPANT}} est
habilité e à animer des sessions de formation Valeurs de la République et laïcité sur la base du
kit pédagogique qui lui a été remis et dans le respect de la charte des formateurs qu’il ou elle a
signée.

Cette habilitation a une durée de validité de 3 ans à compter de la date de signature de ce document. A l’issue de cette période, cette habilitation pourra être renouvelée au regard du respect de la charte des formateurs du plan national de formation VRL. Cette habilitation pourra par ailleurs être abrogée par les services de l’Etat compétents avant la fin de la période d’habilitation, en cas de constatation d’un manquement grave à cette charte.

Le

- Binôme avec dates d’habilitation

{{SESSION_REGION_LOGO}}



Habilitation à animer des formations dans le cadre du plan national de formation *Valeurs de la République et laïcité*

{{PARTICIPANT_CIVILITEPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT_PRENOMPARTICIPANT}}
{{PARTICIPANT_NOMPARTICIPANT}} a suivi la formation de formateurs Valeurs de la République et laïcité (VRL) des {{SESSION_DATESDEROULEMENTS_TEXTE}}.

Nous attestons que {{PARTICIPANT_CIVILITEPARTICIPANT}}
{{PARTICIPANT_PRENOMPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT_NOMPARTICIPANT}} est
habilité.e à animer des sessions de formation Valeurs de la République et laïcité sur la base du
kit pédagogique qui lui a été remis et dans le respect de la charte des formateurs qu’il ou elle a
signée à la condition d’animer ces formations en binôme avec un autre formateur habilité.

Cette habilitation a une durée de validité de 3 ans soit du {{SESSION_CERTIF_DATEDEBUT}} au {{SESSION_CERTIF_DATEFIN}} A l’issue de cette période, cette habilitation pourra être renouvelée au regard du respect de la charte des formateurs du plan national de formation VRL. Cette habilitation pourra par ailleurs être abrogée par les services de l’Etat compétents avant la fin de la période d’habilitation, en cas de constatation d’un manquement grave à cette charte.

Le

- Binôme sans date d'habilitation (valable à date de signature du document)

{{SESSION_REGION_LOGO}}



Habilitation à animer des formations dans le cadre du plan national de formation *Valeurs de la République et laïcité*

{{PARTICIPANT_CIVILITEPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT_PRENOMPARTICIPANT}}
{{PARTICIPANT_NOMPARTICIPANT}} a suivi la formation de formateurs Valeurs de la République et laïcité (VRL) des {{SESSION_DATESDEROULEMENTS_TEXTE}}.

Nous attestons que {{PARTICIPANT_CIVILITEPARTICIPANT}}
{{PARTICIPANT_PRENOMPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT_NOMPARTICIPANT}} est
habilité.e à animer des sessions de formation Valeurs de la République et laïcité sur la base du
kit pédagogique qui lui a été remis et dans le respect de la charte des formateurs qu'il ou elle a
signée à la condition d'animer ces formations en binôme avec un autre formateur habilité.

Cette habilitation a une durée de validité de 3 ans à compter de la date de signature de ce document. A l'issue de cette période, cette habilitation pourra être renouvelée au regard du respect de la charte des formateurs du plan national de formation VRL. Cette habilitation pourra par ailleurs être abrogée par les services de l'Etat compétents avant la fin de la période d'habilitation, en cas de constatation d'un manquement grave à cette charte.

Le

Rappel pour l'édition et le transfert dans les fiches tiers des habilitations depuis le BO(back office) d'agate

1. Edition

BO>session>édition/mailling>cliquer sur le fichier word de l'habilitation choisie>étape suivante>sélection des participants habilités en fonction du choix du fichier>étape suivante>terminer>ok>suivi des traitements>cliquer sur l'imprimante en bout de ligne>prêt pour la signature.

2. Transfert dans la fiche tiers du stagiaire

BO>fiche tiers>onglet documents>modifier>choisir un fichier>cliquer sur envoyer